CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E167132** **VALABLE JUSQU'AU** **20/06/2027**

ÉDITÉ LE 26/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/02/2016

Forme juridique : SAS

Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GUERET 818249799R.C.S.

Siret : 818 249 799 00011

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 6115203

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP F79260V1244000 / 001 608082/11

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP F79260V1244000 / 001 608082/11

Situation fiscale et sociale : A jour au 01/04/2026

Raison sociale : MOMMERS HABITAT CONSTRUCTION

11 CHABANNE
23000 SAINT-VICTOR-EN-MARCHE

Téléphone : 05 55 04 52 55 **Fax :**

Portable : 06 74 67 85 11

Responsabilité légale :
MOMMERS IGOR PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : igor.mommers@mh-construction.fr

Effectif moyen : 11 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 120 697 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
1112	Démolition - déconstruction (Technicité confirmée)	2	22/05/2024
1142	Démolition par carottage ou sciage (Technicité confirmée)		17/06/2025
1161	Travaux de curage		22/05/2024
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)	11	17/06/2025
	Nombre total de qualifications : 4		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

26/05/2026 13:58

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.